**RAPPORT EXPOSANT LES MOTIFS DE L'ACCORD-CADRE ENTRE L’UNIVERSITÉ DE LEÓN ET…………………………………………………………………………………................................................**

**POUR LA RÉALISATION DE STAGES ACADÉMIQUES ET/OU PROJETS DE FIN DE LICENCE, MASTER OU DOCTORAT PAR LES ÉTUDIANTS DE L’UNIVERSITÉ DE LEON.**

M. José Luis de Godos Díez, en qualité de DIRECTOR DE ÁREA DE INSERCION LABORAL, promoteur de l’Accord-Cadre de Collaboration entre l’Université de León et

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ., par la présente déclare expressément la volonté de l’Université de León de signer cet Accord-Cadre afin de permettre à ses étudiants, conformément au Décret Royal 592/2014, du 11 Juillet, d'appliquer les connaissances acquises au cour de leur formation académique, en encourageant l'acquisition de compétences qui les préparent à l'exercice d'activités professionnelles, facilitent leur insertion sur le marché du travail et favorisent leur capacité entrepreneuriale. Aussi, dú au caractère formatif des activités objets de l'Accord-Cadre en question, il est mis en évidence que, de son accomplissement ne dévieront en aucun cas d'obligations propres à une relation professionnelle. Ainsi, il s'exprime explicitement que le présent Accord-Cadre devra se conformer aux exigences établies par la Loi 40/2015, du 1 octobre.

Signé à………………………….., à…………….... le …………………. 201…

PROMOTEUR DE L'ACCORD-CADRE DE L'UNIVERSITÉ DE LEÓN

Signature JOSÉ LUIS DE GODOS DÍEZ

DIRECTOR DE ÁREA DE INSERCIÓN LABORAL